

LES DIX PAYS CANDIDATS ET L'UNION EUROPÉENNE : L'INTÉGRATION EN MARCHÉ

La perspective d'adhésion à l'Union européenne est maintenant proche pour certains pays d'Europe centrale et orientale. Elle suscite parfois à l'Ouest la crainte d'une aggravation de la concurrence de la part de pays à bas salaires. Elle comporte surtout des risques pour ces pays, qui, après une transition coûteuse vers l'économie de marché, ont maintenant à se préparer à une ouverture totale à la concurrence de l'industrie ouest-européenne. L'analyse qui est faite ici montre les évolutions récentes des spécialisations, vues à travers le prisme des échanges. La géographie industrielle qui se dessine laisse voir des formes nouvelles de complémentarité entre les pays d'Europe centrale et l'Union européenne, qui préservent les possibilités de rattrapage de ces pays. L'investissement étranger joue un grand rôle dans cette dynamique en favorisant à la fois l'émergence de firmes suffisamment compétitives et en organisant une nouvelle division internationale du travail. Par contre, les pays baltes et balkaniques, quant à eux, restent plus éloignés de l'objectif d'intégration régionale et conservent des spécialisations plus traditionnelles¹.

■ L'émergence de nouvelles industries compétitives en Europe centrale

Dix pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sont candidats à l'Union Européenne. Tous ont d'intenses relations commerciales avec l'UE, qui absorbe entre le tiers et les deux tiers de leur commerce extérieur. Cinq d'entr'eux², qui représentent plus de 80% des échanges de l'UE avec les pays candidats, négocient pour une adhésion aux alentours de 2002. Les cinq autres pays³ n'ont qu'un poids commercial marginal pour l'Union européenne dans son ensemble, ce qui n'exclut pas des relations bilatérales intenses avec certains pays de l'UE dont ils sont géographiquement proches.

De 1989 à 1992-1993, ces pays ont traversé une crise économique sans précédent, marquée par la chute des productions, l'effondrement des échanges avec l'URSS et un redéploiement brutal de leur commerce extérieur vers l'Union européenne. Cette phase est désormais terminée : la géographie de leurs échanges s'est stabilisée et ils sont engagés dans une phase de reprise de la croissance, plus

ou moins solide selon les pays, portée par des gains de productivité industrielle et par l'afflux d'investissements étrangers. On peut donc maintenant tenter d'apprécier la place que prendront ces pays dans la géographie économique européenne. L'une des grilles de lecture possibles est celle des échanges : l'évolution dans le temps des avantages comparatifs⁴ des pays d'Europe de l'Est vis-à-vis de l'UE permet de discerner leur spécialisation future et le type de concurrence qu'ils représenteront pour l'Ouest.

L'un des principaux atouts des pays d'Europe centrale et orientale au début des années quatre-vingt-dix était le faible coût de sa main d'œuvre. De fait, en 1996, l'Europe centrale et orientale détient toujours des avantages comparatifs dans des secteurs traditionnels, intensifs en travail (industries textiles, industries du bois) et des désavantages dans les industries exigeantes en capital et en technologie, notamment la plupart des industries

1. Ce texte résume les résultats d'un travail réalisé dans le cadre du projet " Trade Between the European Union and the Associated States : Prospects for the Future Programme ", Programme Phare-ACE (contrat P96-6148R).

2. Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Estonie.

3. Slovaquie, Bulgarie, Roumanie, Lettonie et Lituanie

4. L'avantage comparatif révélé est mesuré ici par l'indicateur de contribution au solde commercial couramment utilisé par le CEPII, voir notamment "Economie mondiale : la montée des tensions", *Economica*, 1983.

Tableau 1 - croissance des exportation et poids des investissements étrangers

Secteurs (Nace 2)*	Véhicules	Machines électriques	Machines et équip.	Meubles	Métallurgie de base
Contribution à la croissance des exportations vers l'UE de 1993 à 1996, en %					
Quatre pays	20	12	11	8	7
Hongrie	34	14	7	2	7
Pologne	13	9	8	12	8
Répub.tchèque	11	14	17	7	6
Slovénie	33	10	16	13	12
Part des entreprises à capitaux étrangers dans la production du secteur, 1996 (%)					
Hongrie	64	85	47	34	35
Pologne	82	33	22	46	8
Répub.tchèque	67	32	8	27	3
Slovénie	82	14	21	20	5

*On a sélectionné les 5 secteurs qui ont contribué le plus aux exportations de l'ensemble des 4 pays vers l'UE.
Source : travaux réalisées dans le cadre du projet « Trade Between the European Union and the Associated States : Prospects for the Future Programme », Programme Phare-ACE (contrat P96-6148R).

2

mécaniques. Subsistent également certains avantages hérités de la période précédente dans des secteurs intensifs en matières premières (métallurgie de base par exemple). Cependant au cours de la période 1993-1996 des changements intervenus : les pays d'Europe centrale⁵, ont réduit leurs fortes spécialisations dans des secteurs traditionnels, comme l'habillement (vêtements, chaussures), qui ont cessé d'être les plus porteurs à l'exportation. La hausse des coûts salariaux dans ces pays explique que les firmes ouest-européennes déplacent maintenant plus à l'Est (pays balkaniques) leurs opérations de sous-traitance. Parallèlement, les pays d'Europe centrale réalisent des percées à l'exportation dans des secteurs dont elles étaient absentes au début de la décennie : les véhicules automobiles, les équipements électriques, les machines et équipement sont parmi les secteurs qui ont le plus contribué à l'expansion de leurs exportations depuis 1993 (tableau 1). Ces changements sont encore ponctuels, mais ils peuvent être l'ébauche d'une nouvelle configuration d'avantages. Le cas le plus spectaculaire est celui de l'industrie automobile hongroise, qui était l'une des principales sources du déficit commercial de la Hongrie en 1993 et qui est devenue en 1996 l'un de ses principaux secteurs excédentaires. Dans le matériel électrique, la Pologne et la République tchèque sont passées d'une position de désavantage comparatif en 1993 à une position d'avantage comparatif en 1996. Ces évolutions suggèrent que ces pays peuvent faire glisser leurs spécialisations des secteurs à faible productivité du travail vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée⁶. Ils peuvent en effet tirer parti des atouts que représentent les capacités industrielles héritées de la période communiste et une main d'œuvre relativement qualifiée, d'autant que les investissements directs étrangers les aident puissamment à rénover ce potentiel industriel (tableau 1). Ces investissements étrangers directs, qui se concentrent dans les pays d'Europe centrale, jouent un rôle majeur pour

faire émerger de nouvelles spécialisations, en permettant la montée en puissance de firmes très compétitives et fortement exportatrices.

■ L'Est et l'Ouest plus complémentaires que concurrents

Cependant, du fait même du rôle majeur de l'implantation des firmes étrangères, l'expansion du commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe au cours de la période récente ne se fait pas de manière uniforme à tous les stades de la production. La division internationale du travail au sein des différentes industries est l'un des déterminant de ces échanges, de sorte que les produits intermédiaires⁷, destinés à être intégrés ailleurs dans un produit fini, représentent en 1996 plus de la moitié des exportations comme des importations. Dans tous les secteurs les plus dynamiques à l'exportation, ils ont été l'élément moteur (tableau 2). La diversification des exportations manufacturières observée dans les pays d'Europe centrale s'est plus appuyée sur les stades amont des processus de production, que sur les produits finis. Ainsi l'essor des exportations des branches machines, matériel électrique et véhicules est à mettre principalement au compte des produits intermédiaires tels que moteurs ou pièces détachées. Ce mode d'insertion dans la division internationale du travail, qui reflète l'intégration des PECO dans les processus de globalisation, signifie aussi un profond bouleversement du tissu industriel interne, une réorganisation du processus de production, et la rupture des réseaux d'approvisionnement locaux, du fait des politiques d'approvisionnements extérieurs des entreprises à capitaux étrangers.

Dans le secteur automobile, les firmes occidentales ont poursuivi des stratégies particulièrement actives de division verticale du travail avec l'Europe de l'Est, qui a ainsi acquis un avantage comparatif sur le segment des produits intermédiaires. En revanche, l'Europe centrale n'enregistre qu'une progression minimale de ses exportations de biens d'investissement. Ces échanges témoignent d'une position de faiblesse structurelle sur ce segment, où l'Union européenne conserve un avantage dans tous les secteurs. Il semble donc que l'intégration des Peco dans l'espace économique européen passe par une segmentation internationale des processus productifs dans nombre d'industries, qui rend les productions ouest et est européennes plus complémentaires que concurrentes. Une analyse par produits des flux bilatéraux d'échanges confirme l'intégration croissante des pays d'Europe centrale au sein de l'industrie européenne. A la différence des pays baltes et des pays balkaniques, qui ont encore une spécialisation marquée dans un petit nombre de

5. On entend par Europe centrale : Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque.

6. Françoise Lemoine : "Croissance industrielle et dynamique sectorielle en Europe centrale", *Document de travail* du CEPII, n°96-15 décembre 1996.

7. Voir Lionel Fontagné, Michael Freufenberg & Deniz Unal-Kesenci, "Régionalisation et échanges de biens intermédiaires", *Document de travail* du CEPII, n°95-11, décembre 1995.

	Structure des exportations en 1996, %					Changements 1993-1996, points de %				
	Primaires	Intermédiaire	Investis.	Consom.	Total	Primaires	Intermédiaires	Investis.	Consom.	Total
Total	5.9	52.7	7.4	34.0	100.0	-3.9	7.5	0.4	-4.1	0.0
Agriculture	2.4	0.0	0.0	0.0	2.5	-1.1	0.0	-0.1	-0.0	-1.2
Mines, charbon, raffinage	1.5	2.5	0.0	0.0	4.0	-1.5	-1.5	0.0	0.0	-3.0
Alimentaire	0.6	1.0	0.0	2.8	4.3	-0.3	-0.3	0.0	-1.3	-1.9
Textile	0.1	2.3	0.0	16.8	19.1	-0.0	-0.2	0.0	-3.1	-3.3
Bois, papier	0.2	6.9	0.0	5.3	12.4	0.0	1.2	-0.0	-0.8	0.4
Chimie	0.0	8.5	0.0	1.0	9.5	-0.0	0.5	0.0	0.1	0.7
Prod.non métalliques	0.0	3.0	0.0	0.4	3.4	0.0	-0.8	0.0	0.0	-0.8
Métallurgie de base	1.1	8.6	0.0	0.0	9.7	-0.9	1.1	0.0	0.0	0.2
Machines, art. métalliques	0.0	7.8	3.1	1.5	12.4	0.0	1.4	0.3	-0.4	1.2
Machines électriques, instruments	0.0	7.2	3.0	1.0	11.2	0.0	3.0	1.1	0.4	4.5
Automobiles	0.0	4.6	0.7	5.0	10.3	0.0	3.0	-0.1	1.0	4.0
Autres matériels de transport	0.0	0.3	0.6	0.2	1.1	-0.0	0.0	-0.8	-0.0	-0.8

produits, les pays d'Europe centrale ont en effet développé avec l'Union européenne des échanges intra-branches⁸ relativement importants : près de la moitié du commerce de la République tchèque, plus de 30% des échanges de la Hongrie et de la Slovaquie et 25% des échanges de la Pologne et de la Slovaquie.

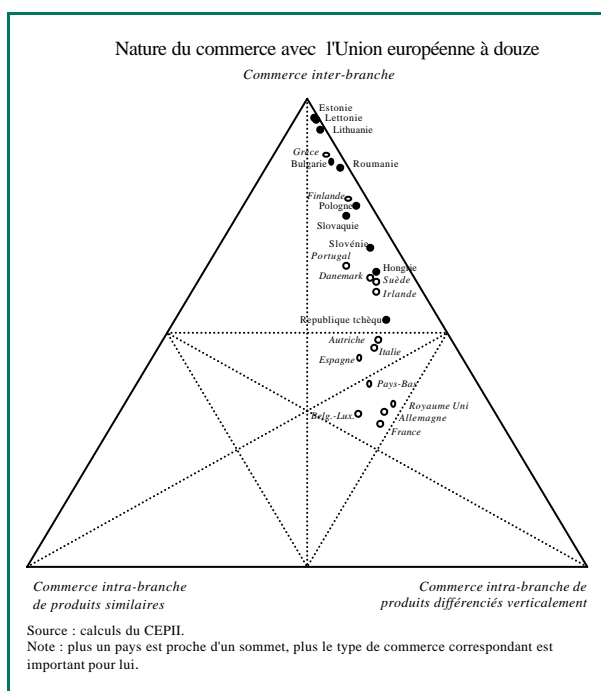
L'importance du commerce intra-branché ne signifie pas une absence de spécialisation, mais celle-ci peut opérer à un niveau plus fin. Les échanges au sein d'une même industrie peuvent en effet porter soit sur des produits similaires (il y a alors échange de variétés, différenciation horizontale) soit sur des produits de qualités différentes (différenciation verticale). On retient ici l'hypothèse que les différences de valeur unitaires reflètent des différences de qualité.

Entre les PECO et l'UE l'essentiel du commerce intra-branché porte sur des produits de qualités différentes ; les échanges de produits similaires restent d'importance marginale puisque leur poids dans les échanges atteint en

et de l'Italie ; celle de la Hongrie (et dans une moindre mesure de la Slovaquie) est comparable à celle du Danemark ou de la Suède ; celle de la Bulgarie et de la Roumanie est peu différente de celle de la Grèce.

La lente montée en gamme des exportations des Peco

Des produits de qualité très différente peuvent correspondre à des processus de production, et à des contenus en facteurs (capital, travail qualifié et non qualifié) eux aussi différents. On a classé les produits exportés et importés par les PECO en trois catégories: produits haut de gamme (dont la valeur unitaire dépasse de 15% au moins la moyenne communautaire), produits bas de gamme (dont la valeur unitaire est inférieure d'au moins 5% à la moyenne communautaire) et produits de moyenne gamme (dont la valeur unitaire se situe autour de la moyenne. (tableau 3). Il est clair que les produits bas de gamme forment en 1996 la plus importante catégorie à l'exportation pour tous les pays candidats, alors que les importations des pays candidats en provenance de l'UE font la plus grande place aux produits haut de gamme. Cependant la part des produits bas de gamme varie fortement de pays à pays (de 73% des exportations de la Roumanie à 42% de celles de la Slovaquie) et le poids des produits haut de gamme varie en sens inverse (d'environ



	Parts dans les exportations 1996 (%)			Variation 1993-1996 (en pts de %)		
	Bas de gamme	Gamme moyenne	Haut de gamme	Bas de gamme	Gamme moyenne	Haut de gamme
Slovaquie	41.5	27.5	30.9	-5.8	-3.8	9.6
Hongrie	44.0	27.4	28.6	-4.7	-1.4	6.1
Estonie	43.3	38.6	18.1	-10.5	4.7	5.8
Répub.tchèque	65.5	18.4	16.1	-0.9	-2.3	3.2
Slovaquie	56.2	28.0	15.8	-13.5	5.8	7.6
Pologne	65.1	22.7	12.2	-3.6	1.0	2.6
Bulgarie	60.8	28.1	11.1	1.8	0.4	-2.3
Roumanie	72.8	19.5	7.8	-0.6	2.6	-2.0
Lithuanie	56.6	36.0	7.4	-8.9	7.8	1.1
Lettonie	31.3	61.9	6.7	2.9	-3.7	0.7

*Les pays sont classés en fonction de l'importance du commerce haut de gamme, et par ordre décroissant.

8. Les échanges intra-branches sont ceux qui donnent lieu à des flux simultanés d'exportation et l'importation au sein d'une même industrie. Pour la définition des trois types d'échanges, voir Lionel Fontagné, Michael Freudenberg & Nicolas Périody : "Intra-industry Trade : Methodological issues reconsidered", **Document de travail** du CEPII, n°97-01 janvier 1997.

30% dans les cas de la Slovaquie et de la Hongrie à moins de 10% dans ceux de la Roumanie et de la Lituanie). Enfin, il y a un mouvement général de montée en gamme des exportations des PECO : l'importance des produits bas de gamme diminue au profit de celle des produits de haut de gamme dans les exportations des pays d'Europe centrale et au profit des produits de gamme moyenne dans les exportations des autres pays.

Les dix pays candidats restent ainsi spécialisés dans des produits dont le contenu en recherche et développement, en main-d'œuvre qualifiée, en technologie, etc., reste relativement faible : ils ont tous un avantage comparatif dans les catégories bas de gamme et un désavantage comparatif dans le haut de gamme. Cependant, de 1993 à 1996, la structure des échanges des pays d'Europe centrale évolue dans le sens d'une moindre polarisation : leurs excédents et déficits aux deux extrémités de l'échelle se réduisent.

■ Les coûts de l'élargissement

Les coûts et avantages de l'intégration pour les pays candidats dépendront notamment de la nature de leurs échanges avec l'UE. En théorie, l'intégration économique entre pays ayant surtout des échanges intra-branche entraîne des coûts d'ajustement moindres qu'entre des pays ayant des échanges inter-branches. En effet, si l'ajustement exige une réallocation de ressources entre secteurs, ce qui est le cas lorsque les échanges inter-branches dominent, les coûts de reconversion sont importants. Ils sont plus faibles lorsque les réallocations de ressources peuvent se faire à l'intérieur de chaque industrie.

Les dix candidats sont de ce point de vue dans des positions très hétérogènes : le commerce intra-branche, toutes qualités confondues, est quasiment inexistant dans les échanges des pays baltes (moins de 10 % du commerce total) et très marginal dans le cas des pays balkaniques avec l'UE (moins de 15%). Seuls les pays d'Europe centrale ont développé des échanges intra-branche relativement importants. L'hétérogénéité des structures d'échanges justifie ainsi le choix d'un élargissement en plusieurs

vagues. A l'exception de l'Estonie, les pays retenus pour la première vague d'adhésion sont bien ceux dont les échanges sont les plus proches, par leur nature, de ceux des actuels pays membres et ceux qui s'en rapprochent le plus vite. Le scénario d'un blocage de leurs spécialisations dans les produits bas de gamme, avec les conséquences négatives que ceci aurait sur leurs possibilités de rattrapage, ne paraît pas devoir se confirmer.

Au total, l'analyse de l'évolution récente des échanges entre les PECO et l'UE suggère que l'expansion des échanges ne se traduit pas par une accentuation de la pression concurrentielle sur les industries les plus sensibles de l'UE (habillement, notamment) mais par un renouvellement des modalités de concurrence et de complémentarité entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. La dynamique des échanges des pays de la première vague d'accession est liée à l'émergence de firmes suffisamment compétitives pour créer de nouveaux avantages comparatifs et intensifier les échanges intra-industriels.

Dans la mesure où la perspective d'adhésion stimulera les investissements directs des firmes occidentales, qui ont un rôle décisif dans ces évolutions, les changements structurels et qualitatifs observés sur la courte période 1993-1996 auront tendance à s'accélérer d'ici 2002. Mais ces évolutions signifient aussi que les restructurations industrielles dans les économies des pays candidats sont loin d'être terminées. Elles supposent une réallocation des ressources internes au détriment des secteurs à faible productivité du travail vers ceux à productivité plus élevée. La tendance à l'appréciation du taux de change réel favorise cette réallocation mais comporte aussi des risques de dégradation du déficit extérieur. D'autant que, l'achèvement du libre-échange avec l'UE puis l'adoption du tarif extérieur commun lors de l'adhésion, vont confronter certaines industries à de nouveaux coûts d'ajustement.

**Michael Freudenberg
Françoise Lemoine**

LA LETTRE DU CEPII

REDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales,
9, rue Georges-Pitard
75015 Paris.
Tél. 33 (0)1 53 68 55 14
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
Jean-Claude Berthélemy
REDACTEUR EN CHEF :
Claire Lefebvre
CONCEPTION GRAPHIQUE :
Pierre Dusser
REALISATION :
Annick Hutteau
DIFFUSION
La Documentation française.

ABONNEMENT
(11 numéros)
France 295 F TTC
Europe 305 F TTC
Autres pays 305 F HT

Adresser votre commande à :
La Documentation française,
124, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01 48 39 56 00.

Le CEPII est sur le WEB
son adresse : www.cepii.fr

ISSN 0243-1947

CCP n° 1462 AD
2^{ème} trimestre 1998
Juin 1998

Imp. ROBERT-PARIS
Imprimé en France.

*Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du
CEPII. Les opinions qui y sont
exprimées sont celles des auteurs.*